



# Régime de paiement de base Campagne 2015

## Formulaire de demande de prise en compte d'un changement de statut juridique ou de dénomination intervenu entre le 16 mai 2013 et le 9 juin 2015

1

à déposer à la DDT(M)  
au plus tard  
le 9 juin 2015

### ❖ EXPLOITATIONS CONCERNÉES PAR LE CHANGEMENT DE STATUT JURIDIQUE OU DE DÉNOMINATION

	Exploitation initiale	Exploitation résultante
N° Pacage	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et prénom ou raison sociale		
Nom et prénom de la ou des personne(s) exerçant le contrôle de l'exploitation		

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) :

- que l'exploitation a changé de statut juridique ou de dénomination à la date du
- qu'au moins un des agriculteurs qui assurent le contrôle de l'exploitation résultante assurent le contrôle de l'exploitation initiale.

Il(s) demande(nt) que les droits à paiement de base (DPB) soient attribués à l'exploitation résultante sans incidence sur leur nombre et leur valeur.

L'exploitation initiale transmet  ,  ha de terre agricole à l'exploitation résultante, dont le détail est repris en annexe.

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont sincères et véritables et ils attestent avoir pris connaissance de la notice explicative accompagnant ce formulaire.

Fait à \_\_\_\_\_

Le  2, 0, 1, 5

Signature de l'exploitation résultante

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés pour un GAEC.

# Régime de paiement de base

Campagne 2015

1

à déposer à la DDT(M)  
au plus tard  
le 9 juin 2015

## Annexe au formulaire de demande de prise en compte d'un changement de statut juridique ou de dénomination intervenu entre le 16 mai 2013 et le 9 juin 2015

### ❖ EXPLOITATIONS CONCERNÉES PAR LE CHANGEMENT DE STATUT JURIDIQUE OU DE DÉNOMINATION

	Exploitation initiale	Exploitation résultante
N° Pacage	_____	_____
Nom et prénom ou raison sociale		

### ❖ IDENTIFICATION DES TERRES CONCERNÉES PAR LE CHANGEMENT DE STATUT JURIDIQUE OU DE DÉNOMINATION (les informations à indiquer sont celles relatives au dernier « dossier PAC » déposé par l'exploitation initiale)

N° d'îlot	Surface graphique de l'îlot	Surface concernée par le changement	N° d'îlot	Surface graphique de l'îlot	Surface concernée par le changement	N° d'îlot	Surface graphique de l'îlot	Surface concernée par le changement
							<b>TOTAL</b>	

**Attention :** 1) La surface concernée totale (dernière colonne) doit être égale à la surface que vous avez indiquée sur le formulaire.  
2) Si le tableau est insuffisant pour renseigner tous les îlots, remplissez autant de pages que nécessaire ; dans ce cas, seule la dernière page doit comporter le total, qui doit correspondre au total de toutes les pages.

## Campagne 2015

# Notice explicative du formulaire de demande de prise en compte d'un changement de statut juridique ou de dénomination intervenu entre le 16 mai 2013 et le 9 juin 2015

### ATTENTION

Pour que cette demande soit prise en compte, elle doit être parvenue à la DDT(M) au plus tard le 9 juin 2015 accompagnée des pièces justificatives.

### Qu'est-ce qu'un changement de statut juridique ou de dénomination ?

- Il y a un **changement de statut juridique** dans les cas suivants :
  - transformation d'une exploitation individuelle en société,
  - ou transformation d'une société en une exploitation individuelle,
  - ou changement de forme juridique d'une société.
- Il y a un **changement de dénomination** quand le nom de l'exploitation est modifié : par exemple l'EARL Dupont devient l'EARL Durand.

#### Attention

- La transformation d'une exploitation individuelle en exploitation individuelle à responsabilité limitée (EIRL) est considérée comme un changement de dénomination.
- Il doit y avoir **constance du périmètre** au moment de l'événement, c'est-à-dire que la surface exploitée doit demeurer inchangée à la suite du changement de statut juridique ou de dénomination.
- Il doit y avoir **continuité dans le contrôle de l'exploitation**, c'est-à-dire que la société résultante doit être contrôlée par au moins un des agriculteurs qui assumaient initialement un contrôle effectif et durable de la société initiale en terme de décisions liées à la gestion, aux bénéfices et aux risques financiers.

### Quels sont les effets de la prise en compte d'un changement de statut juridique ou de dénomination ?

En cas de changement de statut juridique ou de dénomination, les droits à paiement de base (DPB) sont attribués à l'exploitation résultante.

Si le changement a eu lieu entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014, l'exploitation résultante pourra bénéficier de DPB tenant compte de la valeur des paiements qu'elle a reçus en 2014, bien que non présente au titre de la campagne 2013.

Si le changement a eu lieu entre le 16 mai 2014 et le 9 juin 2015, l'exploitation résultante bénéficiera des DPB qui auraient été créés à l'exploitation initiale.

### Exemples

- 1) A et B sont associés exploitants dans une EARL depuis 2006. En juin 2014, l'EARL se transforme en SCEA ; A sort de la SCEA. Il y a continuité du contrôle grâce à B qui reste dans la SCEA. La SCEA demande que soit pris en compte le changement de statut juridique. Il est créé à la SCEA autant de DPB et de même valeur qu'il en aurait été créés à l'EARL.
- 2) L'EARL Dupont active des DPU depuis 2006. En juillet 2014, l'EARL Dupont devient l'EARL Durand. L'EARL Durand demande que soit pris en compte le changement de dénomination. Il est créé à l'EARL Durand autant de DPB et de même valeur qu'il en aurait été créés à l'EARL Dupont.

### Comment remplir ce formulaire ?

Vous devez indiquer dans les champs prévus à cet effet les noms de l'exploitation initiale et de l'exploitation résultante, ainsi que la date du changement de statut juridique ou de dénomination.

La date à inscrire est la date à laquelle la nouvelle structure juridique a été créée. Cette date doit obligatoirement être comprise entre le 16 mai 2013 et le 9 juin 2015.

N'oubliez pas de remplir l'annexe du formulaire, en indiquant précisément les îlots transférés dans le cadre du changement de statut ou de dénomination, ainsi que leurs surfaces.

### Qui signe le formulaire ?

Le formulaire doit être signé par l'exploitation résultante. S'il s'agit d'une forme sociétaire, le formulaire doit être signé par le gérant ou par tous les associés dans le cas d'un GAEC.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

Vous devez joindre à votre demande les pièces justifiant du changement de statut juridique ou de dénomination (sauf si la DDT(M) les a déjà reçues) :

- un extrait Kbis mentionnant le changement de statut juridique ou de dénomination
- ou les statuts de la société résultante ou des procès-verbaux mentionnant le changement de statut juridique ou de dénomination.